

LUTTONS POUR NOS BÉNÉFICES PUBLICS!

C'EST QUOI LA CHARGE PUBLIQUE?



C'EST UNE RÈGLE FÉDÉRALE CONTRE LES IMMIGRANTS QUI REÇOIVENT DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT POUR SES ENFANTS ET QUE, AU MOMENT DE DEMANDER LA CARTE DE RÉSIDENCE (GREEN CARD), ON PEUT VOUS REFUSER

QUI POURRAIT ÊTRE AFFECTÉ?



TOUTES LES FAMILLES QUI REÇOIVENT DES BÉNÉFICES PUBLICS AU MOMENT DE DEMANDER LA CARTE DE RÉSIDENCE (GREEN CARD) OU APPLIQUER POUR UN MEMBRE DE LA FAMILLE

QU'EST QUI PEUT CHANGER?

LES BÉNÉFICES QUI PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS CHARGE PUBLIQUE. MAINTENANT SONT:

- LE MEDICAID
- L'ASSISTANCE POUR PAYER LA MAISON
- LES COUPONS ALIMENTAIRES
- LE MEDICARE D
- L'ASSISTANCE \$ \$ POUR LES ENFANTS



COMMENT ARRÊTER CE CHANGEMENT?

- INFORMEZ-VOUS
- PARLEZ AVEC VOTRE FAMILLE
- PARTAGEZ VOS COMMENTAIRES AVEC CASA
- LUTTEZ POUR PROTÉGER LE DROIT AUX BÉNÉFICES PUBLICS



VOULEZ-VOUS PARTICIPER?

APPELEZ À 240-270-1318, OU
 VENEZ A LA CASA DE SILVER SPRING
 —734 UNIVERSITY BLVD. EAST—